

Atelier Aquaculture durable en Algérie

Sidi Ferruch (Alger), 25-27 Juin 2005

Aquaculture et environnement, une relation complexe.

par

Chedly RAIS

Consultant UICN (Malaga)

BP 405, Menzah 8 – 2037 Tunisie

Tel: +216 98 44 46 29 – Email: rais.c@planet.tn

La relation entre l'aquaculture et l'environnement se manifeste sous plusieurs formes. Tout d'abord la conduite d'un élevage aquacole exige des conditions environnementales précises pour obtenir un bon rendement et pour que le produit de l'élevage soit conforme aux exigences de qualité et de salubrité. Par ailleurs, le développement de l'aquaculture dans plusieurs régions montre que cette activité engendre des impacts sur le milieu naturel. Certains de ces impacts sont importants et causent parfois des changements irréversibles. Nous avons des exemples à travers le monde, et même au niveau de la région méditerranéenne, qui attestent que l'activité aquacole peut être la première victime de la pollution qu'elle a elle-même engendrée.

Le rejet de polluants constitue la principale nuisance environnementale générée par l'aquaculture. En Méditerranée, il y a des estimations qui montrent que la production d'une tonne de poissons en aquaculture marine intensive génère 110 Kg de produits azotés, 12 Kg de phosphore et 450 Kg de carbone organique. Il s'agit de moyennes car la génération de ces déchets est fonction directe du taux de conversion et de la qualité de l'aliment. L'aquaculture génère d'autres formes de nuisances environnementales qui découlent de l'utilisation de produits chimiques pour le traitement de parasites, de l'introduction d'espèces envahissantes, de l'occupation excessive de l'espace, du prélèvement de juvéniles dans le milieu naturel, de la surexploitation des stocks des espèces utilisées pour l'alimentation des élevages, etc.

Il est évident que moyennant certaines précautions et pratiques opérationnelles, il est possible de réduire ces impacts voire de les éliminer, permettant ainsi aux pays qui ont misé sur cette activité économique de profiter pleinement de ses apports en termes d'autosuffisance alimentaire, de création d'emplois, d'exportation, etc.

L'erreur à ne pas faire est d'ignorer les conséquences environnementales négatives que peut engendrer l'aquaculture ou de reporter à plus tard leur prise en considération. Au niveau d'une ferme aquacole, la mise en conformité avec les standards environnementaux commence dès les premières phases du projet (choix du site, conception des installations, etc.). Dans plusieurs pays une étude d'impact environnemental est exigée pour l'installation des projets d'aquaculture. Il y a même des réflexions pour généraliser les études d'impact stratégique à toutes les activités aquacoles ce qui permettrait d'évaluer, entre autres, les effets cumulatifs de toutes les installations aquacoles à mettre en place dans le cadre des programmes de développement du secteur au niveau d'une baie, d'une région ou d'un pays. Malheureusement, pour certains types d'aquaculture les outils d'évaluation environnementale ne sont pas encore suffisamment précis pour définir des capacités de charge dont le dépassement aurait des conséquences environnementales inacceptables. Le suivi régulier de paramètres environnementaux au niveau des sites d'élevage et le respect de normes de rejet sont des outils préconisés par plusieurs législations nationales. Il y a lieu de noter cependant qu'au niveau méditerranéen des défaillances dans l'application des dispositions environnementales des législations nationales relatives à l'aquaculture sont souvent relevées.